

Conditions générales de location d'une memorybox

Responsabilité du locataire

Le locataire est le seul responsable de son évènement privé ou public. Il devra respecter le matériel memorybox (*Coût du matériel neuf 8000 € htva*) mis à disposition. Il veillera à éviter toutes dégradations du matériel. Il s'engage à gérer son évènement en bon père de famille.

1 – Location d'une borne photo Memorybox

Music is live (Memorybox) met à disposition du locataire, une borne photo Memorybox opérationnelle.

2 – État du matériel de réception

Le matériel de réception devra être restitué dans le même état que lors de sa mise à disposition au locataire. Toutes les détériorations sur le matériel de réception constatées à la récupération seront à la charge du locataire. Il pourra faire jouer son assurance en tant que société. Le particulier devra payer la somme totale des dégradations.

3 – Prix de la location du matériel de réception

Le locataire s'engage à payer la totalité du prix de sa location afin de garantir sa réservation. Music is live (Memorybox) ne pourra garantir de la disponibilité sans un paiement anticipé.

4 – Règlement des factures (société)

Les factures pour les sociétés seront réglées au plus tard dans les 3 jours après l'évènement.

5 – Les interdictions à respecter par le locataire

- Le locataire ne pourra en aucun cas déplacer la borne photo Memorybox
- La Memorybox ne pourra être placée à l'extérieur sans l'accord de la direction Music is live (Memorybox)
- La sous-location du matériel à un tiers est exclue.

En validant ma réservation , j'accepte les conditions générales